

# Histoire de la colonisation belge au Congo 1876-1910 par CoBelCo. (Critique 4, Le Recrutement.)

Voilà une drôle de manière de commenter cette histoire en la faisant débiter avant l'AIA (Association Internationale Africaine) et en couvrant l'époque AIA (1878-1884) puis toute la période EIC (État Indépendant du Congo 1885-1908) et deux années de la colonie du Congo belge (1909-1910) qui sont les seules, du reste, justifiant le titre de « colonisation belge »

CoBelCo nous habitue à ces approximations historiques et son problème est moins ce qu'elle raconte que ce qu'elle ne raconte pas. C'est donc à cela que je vais essayer de remédier car, comme le dit Bernanos, le scandale n'est pas de dire la vérité, mais c'est de ne pas la dire tout entière ; mais en restant conscient, comme l'affirme Bergson que toute vérité n'est qu'une route tracée à travers la réalité

Pour rester correct envers CoBelCo, leurs textes se rapportant au titre développé, seront présentés en entier ou partiellement en écriture italique et mes commentaires ou mes ajouts le seront en écriture normale ; je le ferai paragraphe par paragraphe et je renverrai parfois à des écrits plus anciens de mon Blog ou à mes livres ou à d'autres publications.

## Le recrutement.

*Les recrues furent appelées « libérés ». Ce type de « système de libération » avait été appliqué avec succès par les Anglais, les Français et les Portugais peu après la soi-disant abolition de l'esclavage. Les libérés étaient rachetés à leur propriétaire, soit tout simplement enlevés et devaient servir l'état pendant un temps déterminé (très souvent durant 7 années s'ils survivaient). Razzias, saisie de prisonniers de guerre et de fuyards, sanctions, achats, étaient les divers moyens pour obtenir ces auxiliaires nécessaires au bon fonctionnement du système mis en place par Léopold II. Ces hommes allaient soit servir la Force publique, soit être utilisés comme forçats aux différents postes.*

**Il faut faire la distinction entre les captifs de la traite emmenés vers Zanzibar par des Swahilis arabisés esclavagistes qui en font un commerce, et ceux appelés « captifs de cases » dont la captivité résulte de guerres tribales, de dettes non payées, de leur descendance d'esclaves etc. qui sont généralement traités comme des domestiques par leurs propriétaires, mais qui servent aussi de réserve de viande dans les tribus qui pratiquent l'anthropophagie. Ce sont ces derniers qui sont rachetés, au cas par cas, hommes, femmes ou enfants, ou libérés de force si des exactions sont observées. Quant à ceux de la traite, ils sont toujours libérés par la force en nombre important et recasés dans les missions ou dans des centres de recrutement.**

*Quelques illustrations pour décrire ce marché du travail et les conditions de ces hommes : « Poussez, jr vous prie, les levées de soldats dans tous les districts, c'est la question capitale en ce moment. Qu'on prenne ces hommes par la force comme en Europe ou qu'on les rachète, peu importe. L'état a le droit d'exiger ce service et c'est, pour lui, une question de vie ou de mort. Les sources de recrutement à l'étranger nous feront défaut dans peu de temps. »*

*(Vaneetvelde à Wahis, gouverneur général à Boma. Avril 1892)*

**C'est toujours délicat d'utiliser hors de leur contexte des extraits de lettres comme preuve de ce qu'on veut démontrer. Cette lettre de Vaneetvelde est écrite au moment où le commandant Dhanis débute, à contretemps, les hostilités contre les Swahilis arabisés. La Force publique possède à l'époque un peu plus de 6000 hommes dont 1700 recrues en formation. D'autre part, elle utilise une importante partie de ceux-ci pour consolider les frontières nord de l'état chez les sultans Zande (Expédition Van de Kerckhoven). Au bas mot, on ne peut compter que sur une dizaine de pelotons pour combattre les Arabisés, ce qui est très peu et ce qui justifie la lettre pressante. (Voir sur le Blog : *La fin de la traite des Noirs vers l'Océan Indien.*)**

**Les trois intervenants dans les extraits de lettres suivants (Daenen, Rousseau et Desaegher) participent ou sont proches de l'expédition Van de Kerckhoven) dans les Ueles en 1891, zone visitée par Junker entre 1873 et 1886 et qui fut en peu de temps successivement sous le contrôle de l'empire ottoman, de l'Égypte et des Mahdistes avant l'arrivée de l'EIC. Zone d'influence essentielle des Sultans Zande et de leurs vassaux, dans laquelle l'EIC établit des postes défensifs pour protéger les frontières Nord du pays. (Voir dans le Blog *Les sultans Zande et l'État Indépendant du Congo* et *Les postes fortifiés de la frontière Nord de l'EIC.***

*Ces brigands (lire ces autochtones) se font constamment la guerre entre eux. Pour un fusil à silex, ils vous donnent 10 hommes....(le chef) Epali me prévient qu'il part en guerre demain, comme il me dit qu'il me donnera tous les hommes qu'il prendra, je ne dis rien et je le laisse partir, à condition toutefois qu'il ira bien loin chez des gens qui n'ont pas de rapport avec le Blanc...J'envoie un canot avec deux hommes armés dans la rivière avec l'ordre d'arrêter toutes les pirogues indigènes et de prendre le poisson s'il y en a. Puisqu'ils ne veulent pas me vendre ce poisson, je vais le leur*

prendre (A. Daenen, chef de zone, journal de route 1891). Nous laissons la paix aux villageois qui nous servent bien, mais nous faisons disparaître ceux qui voudraient entraver nos opérations (Rousseau, chef de poste 1892).

Voici des passages du rapport écrit par le juge Marcellin Desaegher, adressé au gouverneur général daté de juillet 1892 lors d'une visite dans le Haut Congo et concernant le sort de ces libérés (**Desaegher est en mission dans les Ueles au titre d'inspecteur**) « un fait capital, les trois quart des libérés périssent avant d'arriver à la destination où ils peuvent être utilisés et parfois les déchets sont encore plus élevés\_» il cite ensuite quelques chiffres d'hommes dont les contingents (venant du district de l'Ubangi-Uélé) ont été depuis versés directement à l'Équateur. Il pose ensuite la question ; » quelles sont les causes de cette grande mortalité ? de ces énormes déchets ? le Nègre adulte se plie difficilement à la servitude ; l'emprisonnement, les fers ou les chaînes les tuent en peu de temps, c'est pourquoi les Arabes (les Swahilis) ne font guère de prisonniers mâles, adultes

**En réalité, ces libérés des peuples de savane du Nord doivent traverser à pied, pendant des centaines de kilomètres, et vivre sur des zones forestières qu'ils ne connaissent pas et, au point d'arrivée, ils trouvent des centres mal organisés, parfois sans garnison ou avec une garnison symbolique, parce que tous les gens utiles sont affectés à la guerre dans l'Est contre les esclavagistes. Il y a environ 800 expatriés pour tout le Congo à l'époque, la plupart dans le Bas Congo où on construit le chemin de fer.**

*L'EIC préconisait la création de camp d'instruction pour les « libérés » dans le but de les former. Apparemment, le gouvernement recommandait le bon traitement de ces hommes. Mais Desaegher écrit qu'il n'a pu constater l'application de ces instructions et c'est la première et indubitablement une des grandes causes des mécomptes. Le libéré est enchaîné. Soit, c'est une nécessité, souvent brutalisé et toujours abandonné dans la solitude. J'ai vu les lieux de détention de Yakoma, Djabir, Bumba, rien de plus horrible et de plus pitoyable. Non pas les habitations mêmes, mais les groupes d'hommes, de femmes et d'enfants non nourris, exténués, crasseux, malades. Plusieurs moribonds tremblaient de frayeur attaché à la même chaîne et couchés pêle-mêle sur la terre. Si tous les agents s'acquittaient de ce si facile devoir d'humanité que le gouvernement prescrit en termes si formels, si on améliorait un peu le bien-être matériel en leur donnant une natte par exemple, l'occasion de se baigner etc. nous verrions décroître les décès dans de notables proportions. On devrait aussi envoyer partout des chaînes en acier qui remplaceraient les anciennes lourdes chaînes de bateau avec lesquelles on les amarre actuellement.*

*Que dirais-je des enfants. Il y en a partout. Je ne parlerai que de Djabir où ils se trouvent par centaines et où il en arrive des quantités chaque jour, appartenant à des races magnifiques. Ils sont une des richesses de l'état, il n'y a pas de contrôle, on ne s'en occupe pas et les petits malheureux vivent dans un camp au hasard. Beaucoup meurent des misères de la route dit le docteur chef de station (le médecin Van Campenhout), des misères de la station prétend M. Daenen (le chef de la zone Djabir). Quoiqu'il en soit, j'ai vu quantité de petits squelettes ambulants et ceux-là meurent faute de soins. L'un d'eux agonisait à ma porte. Je demande au docteur s'il n'y a plus rien à faire ? Rien me dit-il. Mais avec des soins ? Je ne sais pas, peut-être. Alors donnez-moi cette petite fille. Malgré les fatigues de la route, à dos d'homme et en pirogue, l'enfant se porte actuellement bien. (Le docteur et le chef de zone) m'ont reconnu l'un et l'autre que toutes les petites filles de la station, de pauvres petits enfants, étaient violées. On le sait et on n'a rien pu faire pour les protéger. Ensuite, le juge Desaegher indique les remèdes à appliquer selon lui, il en vient à parler de la création de colonies pour les enfants, pour leur éviter les routes qu'il estime pour eux impraticables.*

**Par deux fois, dans le texte, le juge Desaegher (qui vient du Bas Congo), affirme que les directives de l'état sont précises et adéquates mais pourraient être améliorées (chaînes, nattes, baignades...).**

**Ces directives sont mal suivies sur le terrain. Il y a deux causes principales : le manque de personnes responsables (expatriés) dont la plupart sont envoyées vers les zones de combat (le docteur Van Campenhout doit diriger un poste vu ce manque de personnel) et ensuite la masse des personnes libérées dans les nouvelles zones comme les Uelés mais aussi dans l'est congolais où des combats sont menés contre les Swahilis arabisés et les tribus qui les soutiennent et dans le sud contre les métissés esclavagistes angolais. Le chemin de fer n'étant pas encore construit, l'accès au Haut Congo reste difficile et pénible via la route des caravanes. Desaegher propose l'ouverture de colonies sur place pour éviter le transfert des enfants sur de longues distances.**

*Cette idée des colonies fut alors exposée aux missionnaires. Voici la fin d'un rapport adressé par Fivé inspecteur d'état du gouvernement général sur la « libération » dans le district du Lualaba : « ...et la mortalité était effrayante au témoignage du commissaire de district Gillain...les causes générales les causes générales d mort chez nos libérés entre autres : 1/ les fatigues et les inévitables privations de la route, 2/ la chaîne, l'emprisonnement, le spleen, 3/ la famine et tous ces maux...Je me résume, le gouvernement fait d'inutiles sacrifices pour assurer, par la libération, le recrutement de la Force publique. La difficulté n'est pas d'avoir des hommes mais de leur assurer, dans le district d'origine, assez de bien-être pour qu'ils n'y meurent pas de ne pas les laisser gaspiller, de les transporter dans de bonnes conditions au lieu de leur destination. Les camps militaires et les camps sanitaires sont des mesures conservatoires, c'est au gouvernement de parer à la crise d'abondance par l'organisation d'un service régulier de transport... » Quelques notes complémentaires du même Fivé ; « quantité de cadavres pourrissent aux alentours de l'hôpital...des libérés, la chaîne au cou traversent un pont, l'un tombe, il entraîne la chaîne qui disparaît ».*

Il est dommage que ces citations ne soient ni datées, ni localisées. Mais si on s'en réfère à la carrière de Gillain, elles doivent dater de la première moitié des années 1890, probablement de la difficile campagne contre Rumaliza le transfert des libérés s'effectuant vers la région de Luluabourg. Cette campagne contre Rumaliza est particulière et est une succession de victoires et de revers. On peut imaginer que l'évacuation des libérés fut précipitée par les événements. L'évacuation par voie d'eau est impossible et il n'y a pas de routes. Dans cette région, les recrues pour la Force publique concernent les guerriers de tribus congolaises alliées à Rumaliza ou combattant de force pour lui. Sans référence à l'hôpital, il est impossible de trouver une explication relative à ces nombreux morts.

*Plus tard, le terme « libéré » fut remplacé par le terme « milicien », ce qui n'allait pas modifier, bien au contraire, la terrible situation de ces hommes. Pour preuve, quelques lignes écrites par le missionnaire Camille Vanronslé à son supérieur en Belgique le Père Vanaertselaë après une tournée au Congo en 1895 : » On trouvait que nous étions en présence d'un spectacle d'esclavagisme en grand. Les caravanes qui descendent la route à Boma jonchent la route de cadavres ... ».*

*Les tâches principales des agents de l'EIC consistaient donc à faire récolter l'ivoire, le caoutchouc et à recruter des hommes par la force. Selon les dires de Charles Lemaire, sous-lieutenant qui déclarait : « mon éducation africaine commença dans les coups de fusil et de canon, dans les incendies de villages à mettre à la raison en un mot dans l'abus et le sur abus de la force avec tous ces excès.*

*Comme on l'a déjà signalé, les achats se faisaient en échange d'armes mais parfois au moyen de produits tels que des étoffes, voire en argent lors de certaines transactions avec les Swahilis (musulmans originaires de la côte Est de l'Afrique). À noter que les factoreries ne pouvaient pas vendre d'armes.*

**Ces derniers paragraphes sont en marge du titre de l'article développé. Les propos de Vanronslé à son supérieur se rapportent au Bas Congo et plus particulièrement à une route des caravanes du Mayumbe qui a justifié la construction du chemin de fer de Boma à Tshéla. Cela n'a aucun rapport avec le recrutement.**

**Les propos de Charles Lemaire sont également étranges lorsqu'il évoque son début de carrière au Congo. En réalité il arrive dans l'EIC en décembre 1889 comme commissaire adjoint de district et a pour tâche l'organisation du service de portage de Matadi à Léopoldville où il excelle d'ailleurs puisqu'il reconnaît une piste plus facile et qu'il facilite le travail des porteurs en améliorant leur nourriture et leurs campements. En 1890 transféré en Équateur il s'occupera activement de cultures de cacao, de café et de tabac. Activités assez éloignées du canon.**

**Enfin, l'article laisse supposer que tous les libérés étaient destinés au recrutement pour la Force publique. Il y avait de nombreuses femmes et de nombreux enfants et les hommes libérés dépassaient de très loin le nombre requis annuellement comme recrues de la Force publique.**

**Personnellement, je n'ai jamais compris pourquoi les libérés étaient enchaînés ; mais comme le juge Desaegher trouve cette pratique normale, j'imagine qu'il y avait des raisons importantes pour la justifier.**

**Cette rubrique n'aurait jamais dû s'appeler « recrutement » mais bien « libération ».**